

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, convoquée par **AVIS ÉLECTRONIQUE** et tenue à l'Édifice municipal, ce **mardi, 4 septembre 2018** à 19 :30 heures.

Étaient présents :

Mesdames	Johanne Pelletier	Messieurs	Pier-Alexandre Caron
	Marilyn Fortin		Julien A. Caron
			Philippe Mainguy

Était absent : Monsieur Jocelyn Caron

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Madame Denise Deschênes, mairesse.

1. Ouverture de la séance

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous et mentionne les points à l'ordre du jour aux personnes qui assistent à la séance.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

185-09-2018

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Philippe Mainguy

Appuyé par : Madame Marilyn Fortin

Et unanimement résolu : -

QUE l'ordre du jour soit accepté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Acceptation
3. Questions du public/Suivi
4. Procès-verbal du 6 août 2018
 - 4.1 Acceptation
5. Administration générale
 - 5.1 Règlement concernant les nuisances/Avis de motion et présentation du projet de règlement
 - 5.2 Modification au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux/Avis de motion et présentation du projet de règlement
 - 5.3 Démission/Concierge
 - 5.4 Concierge/Embauche
 - 5.5 Chambre de commerce de Montmagny/Adhésion et nomination d'un représentant
 - 5.6 ADMQ/Colloque de zone Beauce-Côte-Sud/12 et 13 septembre 2018/Inscription
 - 5.7 Commission scolaire de la Côte-du-Sud/Transport scolaire/Zones à risque/Facture
6. Service incendie
 - 6.1 Citernes/Nettoyage/2018
7. Transport
 - 7.1 Réseau routier

7.1.1 Liste des travaux réalisés/Août 2018

8. Aqueduc, Égouts, Voirie & Assainissement des eaux usées
 - 8.1 Usines d'eaux usées et d'eau potable/Alectron Analyse d'eau/Mandat
9. Loisirs et culture
 - 9.1 O.T.J. Saint-Cyrille/Contribution 2018/2^e partie
10. Subvention, cotisation & appui
 - 10.1 Chevaliers de Colomb/Souper annuel/Appui financier
 - 10.2 Équipe Peewee relève AAA/Mme Julie Lapointe/Demande de commandite
 - 10.3 La Popote Roulante L'Islet/Dîner bénéfique/Appui financier
11. Correspondance
12. Varia
13. Comptes payés et à payer
 - 13.1 Acceptation
14. Période de questions
15. Levée de la séance

3. Questions du public/Suivi

Un suivi est fait par madame la mairesse concernant les questions et les demandes formulées à la période de questions de la séance précédente.

4. Procès-verbal du 6 août 2018

4.1 Acceptation

186-09-2018

Procès-verbal/6 août 2018/Adoption.

Il est proposé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Appuyé par : Madame Johanne Pelletier
Et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal du 6 août 2018 soit accepté tel que rédigé.

5. Administration générale

5.1 Règlement concernant les nuisances/Avis de motion et présentation du projet de règlement

Monsieur le conseiller Julien A. Caron donne un avis de motion que lui ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, un règlement sur les nuisances.

Par la même occasion, le conseiller Julien A. Caron dépose un projet de ce règlement.

Ce nouveau règlement a principalement pour objectif de répondre à certains obstacles/problèmes rencontrés par les inspecteurs dans l'application du dernier règlement sur les nuisances datant de 2011. Également, la Sûreté du Québec demande d'uniformiser les règlements sur tout le territoire de la MRC de L'Islet afin de faciliter leur application par les agents.

Une dispense de lecture du projet de règlement est faite en même temps que cet avis de motion.

L'intégralité de ce projet de règlement se trouve dans le registre des règlements au bureau municipal.

5.2 Modification au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux/Avis de motion et présentation du projet de règlement

Monsieur le conseiller Pier-Alexandre Caron donne un avis de motion que lui ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, un règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de Saint-Cyrille-de-Lessard.

Par la même occasion, le conseiller Pier-Alexandre Caron présente et dépose un projet de ce règlement.

Ce règlement fait suite à la sanction du PL155 (Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec), le 19 avril 2018. Une des modifications prévoit que le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux doit établir des règles d'après-mandat pour les employés identifiés dans la loi ainsi que ceux que la municipalité identifiera (art.178 PL155).

Une dispense de lecture du projet de règlement est faite en même temps que cet avis de motion.

L'intégralité de ce projet de règlement se trouve dans le registre des règlements au bureau municipal.

5.3 Démission/Concierge

187-09-2018

Démission/Concierge.

CONSIDÉRANT QUE, par l'entremise d'une lettre, madame Denise Bélanger a annoncé aux membres du conseil sa décision de ne plus faire l'entretien ménager de l'Édifice municipal et du Centre des Loisirs, et que sa démission est effective le 31 août 2018 ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Marilyn Fortin
Appuyé par : Madame Johanne Pelletier
Et unanimement résolu : -

D'accepter la décision de madame Denise Bélanger de cesser de faire l'entretien ménager des bâtiments municipaux.

5.4 Concierge/Embauche

188-09-2018

Concierge/Embauche.

CONSIDÉRANT la réception de la lettre de démission de madame Denise Bélanger en tant que concierge pour les bâtiments municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard a besoin d'un nouveau concierge depuis le 1^{er} septembre dernier ;

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'envoi par la poste de l'offre de service pour effectuer l'entretien ménager de l'Édifice municipal et du Centre des Loisirs, la municipalité a reçu une seule candidature ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Appuyé par : Monsieur Philippe Mainguy
Et résolu à l'unanimité des conseillers : -

DE procéder à l'embauche de madame Ginette St-Pierre et de son conjoint, monsieur Roger Boucher pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux aux tarifs en vigueur en 2018, et ce, dès le présent mois de septembre.

5.5 Chambre de commerce de Montmagny/Adhésion et nomination d'un représentant

189-09-2018

Chambre de commerce de Montmagny/Adhésion et nomination d'un représentant.

CONSIDÉRANT QUE la Chambre de commerce de Montmagny est un acteur indispensable au développement économique du milieu ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard souhaite en devenir membre afin de bénéficier de tous les avantages que cette adhésion procure ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Marilyn Fortin

Appuyé par : Monsieur Julien A. Caron

Et résolu à l'unanimité des conseillers : -

DE compléter la demande d'adhésion afin de devenir membre de la Chambre de commerce de Montmagny ;

DE payer les frais annuels au montant de 55 \$ + 0,08 \$/résident sur réception de la facture ;

DE désigner le conseiller Jocelyn Caron comme représentant de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard au sein de la Chambre de commerce de Montmagny.

5.6 ADMQ/Colloque de zone Beauce – Côte-Sud/ 12 et 13 septembre 2018/Inscription

190-09-2018

ADMQ/Colloque de zone Beauce – Côte-Sud/ 12 et 13 septembre 2018/Inscription.

Il est proposé par : Madame Johanne Pelletier

Appuyé par : Monsieur Philippe Mainguy

Et unanimement résolu : -

D'accepter l'inscription de Carole St-Hilaire au colloque de zone qui aura lieu à La Cache à Maxime à Scott les 12 et 13 septembre 2018 au coût de 110 \$.

QUE les frais de déplacement lui seront remboursés.

5.7 Commission scolaire de la Côte-du-Sud/ Transport scolaire/ Zones à risque/Facture

191-09-2018

Commission scolaire de la Côte-du-Sud/ Transport scolaire/Zones à risque/Facture.

Il est proposé par : Madame Marilyn Fortin

Appuyé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron

Et unanimement résolu : -

DE payer la facture au montant de 1 038,80 \$ pour le transport scolaire en zones à risque pour l'année 2017-2018.

QUE la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard reconduit l'aide financière accordée aux parents pour 2018-2019 soit 100 % des frais en regard de l'utilisation des places disponibles en zones à risque à condition que l'enfant soit inscrit au transport scolaire du midi ou au service de garde scolaire.

6. Service incendie

6.1 Citernes/Nettoyage/2018

192-09-2018

Citernes/Nettoyage/2018.

CONSIDÉRANT QUE les pompiers volontaires se chargent du nettoyage annuel des citernes ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Julien A. Caron
Appuyé par : Monsieur Philippe Mainguy
Et unanimement résolu : -

DE verser au Club social des pompiers de Saint-Cyrille une somme de 250 \$ à titre de compensation pour avoir effectué ces travaux.

7. Transport

7.1 Réseau routier

7.1.1 Liste des travaux réalisés/Août 2018

Réseau routier/Liste des travaux réalisés/Août 2018.

À titre informatif, madame la mairesse fait l'énumération des principaux travaux réalisés au cours du mois d'août 2018 :

- Nettoyage, peinture et réparations au loyer du 2^e étage de l'Édifice municipal ;
- Vidange des installations septiques (2^e partie) : 5^e Rang Est, 5^e Rang Ouest, route Harrower, chemin Lessard Est, chemin Lessard Ouest, route 285, 8^e Rang Est et route Thibault (144 fosses) ;
- Nettoyage des grilles du réseau pluvial de la municipalité (86) ;
- Grattage du chemin des Boisés et de la route Pierre-Noël.

8. Aqueduc, Égouts, Voirie & Assainissement des eaux usées

8.1 Usines d'eaux usées et d'eau potable/ Alectron Analyse d'eau/Mandat

193-09-2018

Usines d'eaux usées et d'eau potable/ Alectron Analyse d'eau/Mandat.

CONSIDÉRANT la soumission de Mme Joanie Desrosiers pour Alectron Analyse d'eau pour le contrat annuel de supervision, le remplacement de l'opérateur lorsque ce dernier est en vacances ou dans l'impossibilité de faire la maintenance quotidienne des usines de traitement d'eau potable et d'eaux usées ainsi que pour agir à titre d'expert conseil pour la bonne marche de ces usines ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Marilyn Fortin
Appuyé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Et unanimement résolu : -

DE mandater l'entreprise Alectron Analyse d'eau afin d'appuyer l'opérateur dans ses fonctions et à le remplacer lorsqu'il est dans l'impossibilité d'effectuer les opérations quotidiennes en lien avec le traitement de l'eau potable et des eaux usées, et ce, selon les tarifs présentés dans sa soumission.

9. Loisirs et culture

9.1 O.T.J. Saint-Cyrille/Contribution 2018/2^e partie

O.T.J. Saint-Cyrille/Contribution 2018/2^e partie.

Ce sujet est reporté à la prochaine séance afin de compléter l'analyse de ce dossier.

10. Subvention, cotisation & appui

10.1 Chevaliers de Colomb/Souper annuel/Appui financier

194-09-2018

Chevaliers de Colomb/Souper annuel/Appui financier.

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers de Colomb sollicitent un appui financier auprès de la municipalité pour leur souper annuel, lequel aura lieu samedi, le 20 octobre prochain à compter de 17 h 30 au centre social des Chevaliers de Colomb de L'Islet ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Johanne Pelletier

Appuyé par : Monsieur Julien A. Caron

Et unanimement résolu : -

D'acquiescer à cette demande en faisant une contribution financière au montant de 50 \$ à cet organisme.

10.2 Équipe Peewee relève AAA/Mme Julie Lapointe/Demande de commandite

195-09-2018

Équipe Peewee relève AAA/Mme Julie Lapointe/Demande de commandite.

CONSIDÉRANT la réception d'une demande de commandite de Mme Julie Lapointe, citoyenne de Saint-Cyrille-de-Lessard, pour son fils Fred-Étienne qui évoluera, cette année, dans l'équipe de hockey Peewee relève AAA des Corsaires de Lévis ;

CONSIDÉRANT QUE, cette année, Fred-Étienne Bernier est le seul Peewee 1^{ère} année de la région de Montmagny, L'Islet et Bellechasse à avoir été sélectionné dans l'équipe;

CONSIDÉRANT QUE les commanditaires se retrouveront sur sa fiche de joueur dans le livre des Corsaires de Lévis 2018-2019, ce qui apporte une certaine visibilité ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité remet, à chaque année, un montant de 100 \$ par enfant inscrit au hockey avec l'Association du Hockey mineur L'Islet-Nord ;

CONSIDÉRANT QUE Fred-Étienne Bernier ne peut pas bénéficier de cette aide puisqu'il est maintenant à un autre niveau ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Philippe Mainguy

Appuyé par : Monsieur Julien A. Caron

Et unanimement résolu : -

D'autoriser un montant de 100 \$ pour la contribution de la municipalité pour la participation de Fred-Étienne Bernier dans l'équipe Peewee relève AAA des Corsaires de Lévis.

10.3 La Popote Roulante L'Islet/Dîner bénéfice/Appui financier

196-09-2018

La Popote Roulante L'Islet/Dîner bénéfice/Appui financier.

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier de La Popote Roulante L'Islet ;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses personnes à Saint-Cyrille-de-Lessard utilisent les services de cet organisme;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Johanne Pelletier
Appuyé par : Madame Marilyn Fortin
Et unanimement résolu : -

D'offrir une contribution financière à cet organisme au montant de 350 \$.

11. Correspondance

- Le Trait d'Union Invitation à un méchoui et une soirée pour souligner simultanément les événements suivants : le 25^e anniversaire du Trait d'Union, le 20^e anniversaire du Service de Développement et de Maintien en Emploi (SDME) ainsi que le 10^e anniversaire de la Maison Rotary le jeudi, 13 septembre 2018.

197-09-2018

Invitation/Trait d'Union

Il est proposé par : Madame Johanne Pelletier
Appuyé par : Monsieur Julien A. Caron
Et unanimement résolu : -

QUE la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard se procure deux (2) cartes au coût de 40,00 \$ par personne pour l'événement du 13 septembre prochain qui a pour but de souligner les anniversaires des organismes Trait d'Union, Service de Développement et de Maintien en Emploi ainsi que la Maison Rotary.

12. Varia

Aucun sujet n'est ajouté.

13. Comptes payés et à payer

13.1 Acceptation

198-09-2018

Acceptation des comptes.

Il est proposé par : Monsieur Philippe Mainguy
Appuyé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Et unanimement résolu : -

D'adopter la liste des comptes payés et à payer datée du 4 septembre 2018 au montant total de 32 362.15 \$.

QUE cette liste de comptes est disponible pour consultation au bureau administratif de la municipalité situé à l'Édifice municipal.

Certificat de disponibilité de crédit

La secrétaire-trésorière par intérim certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de ces comptes.

14. Période de questions.

Des réponses ont été fournies aux questions posées.

15. Levée de la séance.

199-09-2018

Levée de la séance.

Il est proposé par monsieur Julien A. Caron que la séance soit levée. Il est 20h30.

Denise Deschênes, mairesse

Carole St-Hilaire, d.g./secrétaire
trésorière par intérim